

Image not found or type unknown



Besoin d'un conseil juridique

Par **cazoul**, le **20/07/2010** à **15:02**

Bonjour,

mon ami est à son compte en entreprise individuelle depuis novembre 2004 suite à un découvert sur son compte personnel sa banque le menace de le mettre au contentieux, nous sommes par ailleurs hébergé par ses parents et le siège de son entreprise et sur la propriété de ceux ci, la banque lui à dit que n'ayant rien à nous les huissiers pourraient saisir les meubles de ses parents il n'ont pas les factures c'est des meuble de famille, est ce vrai quel est notre recours, merci par avance de votre réponse

madame cazoul